

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport : N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre  
Traverse de Thuir  
66300 TROUILLAS  
Tél. : 04 68 53 30 23 - 06 03 56 63 96  
Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 26 / 09 / 2016

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

23 septembre 2016 - Procès verbal

Le 23 septembre 2016 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 99 membres présents ou représentés sur 140 licenciés à jour, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président justifie, cette année, l'avance de cette réunion par le fait de correspondre aux dates limites du calendrier de la ligue pour une année électorale.

Il profite du grand nombre d'adhérents pour signaler qu'en ces temps d'incertitude, de tension on impose à notre sport de plus en plus de contraintes et les responsables (bénévoles) doivent montrer une grande vigilance.

Un courrier du président de ligue, Mr Gleize, rappelle à tous les clubs de la ligue l'obligation de transmettre aux préfectures respectives, leurs membres n'ayant pas repris leur licence et signale que des services administratifs vont contrôler dorénavant les stands ainsi que les registres de présence et de « tirs contrôlés ».

Le président signale qu'à partir de cette saison, le club met à disposition de ses membres, à l'accueil, un registre de présence qui sera rempli par l'adhérent sous sa responsabilité. Mention en sera faite dans le RI.

Toujours au niveau sécurité, le président rappelle la mise en place, cette année, de vidéo surveillance sur les différents pas de tir du stand. Ce système, visité par un agent de la préfecture, se révèle d'une grande efficacité pour le contrôle des installations, d'un seul coup d'œil, par le permanent.

Un nouveau panneau, édité par la Féd. destiné à renforcer la sécurité des personnes et des installations, a été mis en place sur les différents pas de tir du stand. Ces mises en garde aideront à protéger les responsables des stands et des clubs contre des recours injustifiés en cas de non respect des règles de sécurité.

Le président rappelle le rôle important du permanent et énumère, d'après le Règlement Intérieur de la société, ses missions d'aide, de conseil et de surveillance pour le bon fonctionnement du club. Quand le président n'est pas présent, il a toute autorité pour gérer les différents ou un manquement à une règle de sécurité dans l'enceinte du stand. En cas de problème, un rapport sera adressé au Comité Directeur qui avisera et pourra, suivant la gravité de la faute, prononcer l'exclusion du club.

Le président précise que tous les membres du Comité Directeur assurant les permanences au club sont tous formateurs ou arbitres fédéraux, donc de bon conseil pour parler sécurité.

Lecture est faite à l'assemblée des rectifications sécuritaires vues concernant les chapitres 2-4 , 3-2 , 4-2-3 , 5-1-3 , 5-1-5 et 6 du Règlement Intérieur. Les modifications du RI soumises à l'assemblée sont acceptées à la majorité absolue moins une voix contre.

Et pour conclure le rapport moral, le président fait état des actions passées dans le courant de cette saison pour le confort des adhérents (drains d'assainissement derrière ciblérie, fin installation récupérateur 25 m ) et des actions à venir (extension local d'accueil, ciblérie TAR, récupérateurs 50 m, .....). Et bien sûr il remercie sincèrement les bénévoles qui répondent toujours présent aux sollicitations des divers travaux ainsi que la mairie toujours présente elle aussi et sans qui le stand ne serait certainement pas devenu ce qu'il est .

Le rapport moral soumis à l'assemblée est accepté à la majorité absolue.

#### **Rapport sportif :**

Avant de donner la parole à Jean-Luc Vinyas, le président tient à honorer, devant l'assemblée, la performance d'un de nos tireur Armes Anciennes, Alphonse SCHONK qui emporte une médaille d'argent aux Championnats de France à Bordeaux dans la discipline Donald Malson.

Lecture par Jean-Luc des nombreux podiums réalisés par l'Ecole de Tir et les adultes s'étant distingués lors des diverses compétitions amicales et officielles au niveau régional et national (voir annexe ).

Le président signale qu'un nouvel arbitre régional TAR, Mr Ruiz Philippe, vient étoffer l'équipe de la SMTT et porte à 10 membres le corps arbitral du club .

Le président en profite pour féliciter Jean-Luc de la distinction fédérale tant méritée qui l'a promu au grade de chevalier et Nicole, son épouse, distinguée de la Jeunesse et des Sports.

Le rapport soumis à l'assemblée est accepté à la majorité absolue.

#### **Rapport financier :**

Notre trésorier, Jean-Luc Vinyas, présente le rapport financier de la saison écoulée ( voir en annexe ).

Le président demande à l'assemblée, pour répercuter les différentes petites augmentations de la Fédé et de la ligue depuis 2011, d'augmenter le prix de la licence pour la saison sportive 2017 de 5 € faisant passer la licence de 140 à 145 €.

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue moins une voix contre et une abstention.

#### **Election du Comité Directeur :**

Cette année pas d'autres candidatures reçues.

2014 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE

2015 : Paul REGNIER, Pierre GARCIA et Robert DE MONTELLA

2016 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et Philippe BOUR sont renouvelables .

Les trois membres renouvelables du Comité se représentent et sont réélus à la majorité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu par l'assemblée à la majorité des membres présents et représentés.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président demande aux présents d'avoir une pensée pour deux membres du club, partis prématurément et pour lesquels nous avons une grande affection : Didier Serrand et Jean-Yves Kurz. Merci à tous les deux d'avoir été parmi nous.

Le président remercie la mairie représentée à cette assemblée par le président de l'Office Municipal des Sports, Thierry Voisin qui encourage les responsables du clubs à continuer leur politique, répond aux diverses questions des membres présents et clos l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Une collation partagée ensemble conclura cette Assemblée Générale.

Le Président : Pierre MALAFOSSE

Le Trésorier : Jean-Luc VINYAS

